



Dégradations des murs de la copropriété

Par **ELMERCADER13**, le **11/07/2016 à 10:25**

Bonjour, mon locataire ne paie pas son loyer depuis des mois. Une procédure d'expulsion est en cours. prenant les devants, ce locataire a déménagé ses meubles avant le tribunal en abimant les murs de la copropriété. le syndic se retourne contre moi pour réparer les dégâts. Que puis je faire? Le locataire indélicat ne m'a pas laissé son adresse!
merci de votre réponse.